

L'aide au suicide en Valais, tout le monde n'est pas pour

Author : Rédaction RC

Categories : [Points non négociables](#)

Date : 21 mars 2016

SŒUR MARIE-ROSE Alors qu'une motion sera débattue au Grand Conseil en mars sur l'assistance au suicide, cette catholique valaisanne sort du bois.

DÉBAT Une motion demandant au Conseil d'Etat de modifier la loi sur la santé pour permettre de réglementer l'aide au suicide dans les EMS et hôpitaux a relancé le débat sur ce thème en fin d'année dernière. Elle devrait être traitée au Grand Conseil lors de la prochaine session, en mars. De quoi remettre le sujet au cœur des discussions – une conférence aura d'ailleurs lieu sur ce thème à Martigny demain, mardi 16 février.

Contrairement à de nombreux catholiques du Valais, sœur Marie-Rose, une Valaisanne de 77 ans née à Vissoie, ose dire ouvertement qu'elle ne condamne pas le suicide assisté en vertu «du respect de la liberté de chacun», son credo.

En 2014 déjà, la religieuse avait écrit une tribune libre dans «Le Nouvelliste» pour exprimer sa position publiquement et en son nom propre. «J'ai eu le déclic à la Pentecôte. J'ai eu l'intuition que je



M^{GR} LOVEY
Il ne cautionne pas le suicide assisté

L'évêque de Sion, Mgr Jean-Marie Lovey, ne peut pas concevoir le suicide assisté. «L'Eglise prend fait et cause pour la vie avec le respect et la dignité totale de l'être humain quel que soit son état. En contribuant à banaliser la mort et le suicide des personnes, dont les personnes âgées, on donne un signal contraire. Le Valais a l'un des taux de suicide les plus élevés de Suisse; nous devons donc faire de la prévention et, en acceptant le suicide assisté, on donne un signe con-



A l'occasion du débat sur l'aide au suicide en Suisse, une religieuse catholique prend position pour l'assistance à mourir, tandis que Mgr Lovey, évêque de Sion ne cautionne pas le suicide.

Suite à notre article sur l'aide au [suicide en Valais](#), un lecteur nous transmet cet article montrant l'âpreté du débat en Suisse.

SŒUR MARIE-ROSE Alors qu'une motion sera débattue au Grand Conseil en mars sur l'assistance au suicide, cette catholique valaisanne sort du bois.

DÉBAT Une motion demandant au Conseil d'Etat de modifier la loi sur la santé pour permettre de réglementer l'aide au suicide dans les EMS et hôpitaux a relancé le débat sur ce thème en fin d'année dernière. Elle devrait être traitée au Grand Conseil lors de la prochaine session, en mars. De quoi remettre le sujet au cœur des discussions – une conférence aura d'ailleurs lieu sur ce thème à Martigny demain, mardi 16 février.

Contrairement à de nombreux catholiques du Valais, sœur Marie-Rose, une Valaisanne de 77 ans née à Vissoie, ose dire ouvertement qu'elle ne condamne pas le suicide assisté en vertu «du respect de la liberté de chacun», son credo.

En 2014 déjà, la religieuse avait écrit une tribune libre dans «Le Nouvelliste» pour exprimer sa position publiquement et en son nom propre. «J'ai eu le déclic à la Pentecôte. J'ai eu l'intuition que je



M^{GR} LOVEY

Il ne cautionne pas le suicide assisté

L'évêque de Sion, Mgr Jean-Marie Lovey, ne peut pas concevoir le suicide assisté.

«L'Eglise prend fait et cause pour la vie avec le respect et la dignité totale de l'être humain quel que soit son état. En contribuant à banaliser la mort et le suicide des personnes, dont les personnes âgées, on donne un signal contraire. Le Valais a l'un des taux de suicide les plus élevés de Suisse; nous devons donc faire de la prévention et, en acceptant le suicide assisté, on donne un signe con-

